



## Tremblement de terre

Un tremblement de terre est un phénomène géologique imprévisible qui provoque en surface des vibrations au sol. Les vibrations surviennent lorsque deux blocs de roc glissent brusquement le long d'une faille géologique. Elles se propagent à des vitesses atteignant plusieurs kilomètres par seconde dans la croûte terrestre et créent des mouvements de sol plus ou moins importants selon la puissance du choc.

Bien que peu de séismes de forte intensité aient été répertoriés récemment au Québec, vous n'êtes pas à l'abri des secousses sismiques! Il y a trois principales zones sismiques au Québec :

### **Charlevoix-Kamouraska**

Cette zone, la plus active du Québec, longe le fleuve Saint-Laurent, en partie dans les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, sur la rive nord, et les MRC de L'Islet et de Kamouraska, sur la rive sud.

### **La zone sismique de l'ouest du Québec**

Cette zone comprend la vallée de l'Outaouais, la région comprise entre Montréal et le Témiscamingue ainsi que les régions des Laurentides et de l'est de l'Ontario. Les régions urbaines de Montréal, d'Ottawa-Gatineau et de Cornwall font partie de la zone.

### **Bas-Saint-Laurent-Côte-Nord**

Cette zone se situe dans l'estuaire du Saint-Laurent, entre la région de la Côte-Nord et celle du Bas-Saint-Laurent.

Prenez des mesures pour protéger votre vie et celle des vôtres en cas de tremblement de terre. S'il y a un tremblement de terre :

- restez calmes;
- écoutez les consignes de sécurité à la radio;
- n'utilisez le téléphone qu'en cas d'urgence.

## Comment se préparer à un tremblement de terre

- Informez-vous et apprenez aux membres de votre famille quoi faire chez vous, au travail ou à l'école en cas de séisme.
- Convenez avec eux d'un [lieu de rassemblement](#) (6,73 Mo) au cas où des membres de votre famille seraient séparés à la suite du séisme.
- Ayez chez vous les [articles essentiels en cas de situation d'urgence](#).
- Déplacez les objets lourds au bas des étagères pour éviter qu'ils tombent sur quelqu'un.

- Si votre domicile est équipé d'appareils au gaz naturel ou reliés à un réservoir de propane extérieur, assurez-vous que tout est solidement arrimé et que les conduites ne peuvent se briser.

## **Pendant un tremblement de terre**

### **Si vous êtes à l'intérieur**

- Restez dans le bâtiment. Ne vous précipitez pas dehors.
- Éloignez-vous des fenêtres, des miroirs, des cloisons de verre, des bibliothèques en hauteur, des foyers et des appareils d'éclairage.
- Abritez-vous sous un meuble solide et agrippez-vous-y. Sinon, collez-vous contre un mur et protégez-vous la tête et le cou avec vos bras.
- Si vous êtes en fauteuil roulant, verrouillez les roues et protégez-vous la tête et le cou.
- Si vous êtes dans un lieu public encombré, essayez de vous réfugier dans un endroit pour éviter de vous faire piétiner.

### **Si vous êtes dehors**

- Éloignez-vous des bâtiments, des lignes électriques et des autres structures qui peuvent s'écrouler, comme les panneaux-réclame.

### **Si vous êtes dans un véhicule**

- Ne vous arrêtez pas sur un pont, une voie surélevée, sous un viaduc ou dans un tunnel.
- Garez votre voiture en bordure de la route, dans un endroit dégagé, et restez à l'intérieur.
- Dans un autobus, restez assis jusqu'à ce que le véhicule s'arrête.

## **Après le tremblement de terre**

Si vous n'êtes pas blessé, vérifiez l'état des personnes près de vous. En cas de blessures, demandez du secours. Si vous êtes en mesure de le faire, administrez les premiers soins.

### **Si vous êtes à l'intérieur**

- Vérifiez si votre domicile est endommagé. Évacuez si les dommages sont sérieux.
- Quittez également les lieux s'il y a un début d'incendie ou une fuite de gaz. En cas de fuite de gaz, fermez l'alimentation, coupez l'électricité, n'allumez ni allumettes ni briquets et ouvrez les fenêtres avant de sortir.

## **Si vous quittez votre domicile**

- Affichez dans un endroit bien visible un message indiquant où vous trouver.
- Emportez [certains articles essentiels](#).
- Ne prenez pas l'ascenseur.

## **Si vous êtes dehors**

- N'entrez pas dans votre domicile s'il est endommagé.
- Ne pénétrez pas non plus dans un autre bâtiment endommagé, même s'il vous inspire confiance.
- Attendez et écoutez les consignes de sécurité avant de réintégrer votre domicile ou un autre bâtiment